



Centre des approvisionnements
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9S018
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Le 12 septembre 2016

Sujet : Avis d'Appel d'Offre: FP802-160204

Titre : Base de Kenora, GCC – Réparations ferroviaires marins

Lieu des travaux: Kenora, ON

ADDENDA : No.1

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publié sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda #1 est publié ici-bas.

Pêches et Océans Canada

Date de clôture :	le jeudi 15 septembre 2016
Heure de fermeture des soumissions :	14 h 00 (HAE)
Numéro de l'appel d'offres :	FP802-160204

QUESTIONS ET RESPONSES

Q1 - Les rails doivent-ils être réglés à la verticale?

R1 – On s'attend à ce que les rails soient réglés à la verticale dans la mesure du possible à l'aide des installations que l'on entend utiliser pour effectuer le reste des tâches indiquées dans les présentes.

Q2 – Les rails peuvent-ils être réglés à l'horizontale sans déplacer les traverses?

R2 – On s'attend à ce que les rails puissent être alignés sans qu'il soit nécessaire de régler les éléments de soutien (traverses)

Q3 – En ce qui concerne le mouvement des bateaux, existe-t-il des restrictions imposées par la mise en place du filtre à limon à la base?



R3 - La partie est à l'avant du quai doit être exempte d'obstructions à moins d'approbation contraire par écrit de la part de l'autorité de projet

Q4 - Les trous pour les tiges d'entretoise (26) doivent-ils être brûlés ou percés?

R4 – Le diamètre des trous ne doit pas dépasser les tolérances stipulées dans la norme CAN CSA S-16. Les trous doivent être de diamètre uniforme. Les trous doivent être percés ou brûlés puis alésés.

Q5 – Pouvez-vous donner d'autres renseignements sur la « tour » actuelle qui doit être retirée.

R5 – La section 024116, Démolition de structures, élément 3.4.1 indiquant « récupérer la tour existante avec tout l'équipement d'éclairage et les éléments connexes » doit être éliminée ou autrement omise des exigences.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Bozenna Kazmierczak
Agent des marchés senior
Téléphone: (613) 993-8935
Courriel: Bozenna.Kazmierczak@dfo-mpo.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____